



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 01/12/2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17/12/2010

SEANCE DU 10/12/2010

VOEU ELECTRICITE

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU
- M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON
- M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nicole GRAVAT
- Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU
- M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD
- M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE
- M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Gaëlle MANGIN
- Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA
- Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN
- Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frank MICHEL
- Josiane METAYER donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Julie BIRET donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE

Conseillers :

- M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA

SECRETARIAT GENERAL

VOEU ELECTRICITE

Madame le Maire expose :
Mesdames, Messieurs,

Au mois de novembre dernier, le Parlement a adopté la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité.

Alors qu'au cours du présent conseil nous allons œuvrer à la durabilité de l'offre énergétique locale avec une délibération relative à la création d'une zone de développement de l'éolien sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Niort, nous, élus municipaux, souhaitons nous élever contre la régression que constitue ce texte de loi.

Ce dernier va en effet accroître les inégalités, augmenter le prix de l'électricité, et qui plus est en ne tenant compte ni du paquet énergie et de ses recommandations en matière d'économies d'énergies, ni de la spécificité française d'un mix énergétique très performant.

Le service public de l'électricité, sauvegardé tant bien que mal grâce à des tarifs régulés, est bel et bien menacé. Et tout cela au nom du libéralisme et de la libre concurrence.

La loi portant nouvelle organisation du marché de l'énergie crée un système inédit obligeant EDF à vendre à ses concurrents jusqu'au quart de la production de ses centrales nucléaires. Le prix de gros qui sera pratiqué dans ce cadre devra être cohérent avec le tarif spécifique aux entreprises appelé TARTAM.

Ce dernier est actuellement 20 % supérieur au tarif particuliers. Très rapidement, par le fait du marché, les prix facturés aux particuliers devront donc être majorés. Ainsi, le président de la commission de régulation de l'électricité prévoit une augmentation de 11,4 % dès 2011.

En outre, les quelques PDG et actionnaires des entreprises concurrentes d'EDF capteront des sommes extravagantes au titre de la rente nucléaire, sommes qui seraient plus utiles à financer le rachat préférentiel des énergies vertes. A défaut ce sont encore et toujours les consommateurs qui mettront la main à la poche.

Nous réaffirmons ici notre attachement au service public de l'électricité, au tarif règlementé et au maintien de la spécificité française en la matière.

A travers ces choix politiques de déréglementation, c'est notre pacte républicain est menacé. Rappelons que la constitution de 1946 dispose que « Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité ».

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 36 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 5 |
| Excusé : | 4 |

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres
Signé
Geneviève GAILLARD